

Les atouts du centre

Une équipe pluridisciplinaire (formateurs techniques, MOF, maréchaux ferrants)

La forge et le centre équestre de Saint Chély d'Apcher une cavalerie et des infrastructures installées dans un environnement privilégié.

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2023-2025) 84.80%

Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie de formation (2024) : 40 %

Taux d'insertion global dans l'emploi (2024) : 40%

Taux d'insertion dans le métier visé (2024) : 40%

Taux de réussite aux examens (2023-2025) : 90 %

Taux de poursuite d'études (2024) : 40%

Taux d'interruption en cours de formation (2024-2025) aucun

Taux de rupture des contrats d'apprentissage (2024-2025) : 22 %

Vous pouvez vous rendre sur le site internet :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.
04 66 32 02 39

Mise à jour le 09/12/2025

CFA de la Lozère

Site de Marvejols
1, Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 Marvejols

☎ 04.66.32.02.39

Mail : cfa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr



CAPa MF

(Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole)

Maréchal-Ferrant

Formation par apprentissage
Formation diplômante

RNCP 38388

- Ministère en charge de l'Agriculture
- Date de publication : 18/12/2023



Perspectives professionnelles & débouchés

Entrer dans la vie active en tant qu'ouvrier qualifié (haras, centres équestres, exploitations d'élevage de chevaux...)

Devenir salarié d'une entreprise de maréchalerie ou d'une entreprise hippique

Poursuivre ses études et conforter la qualité des gestes techniques (BTM, etc.)

S'installer en tant que travailleur indépendant (artisan)

Structure du diplôme

✓ Diplôme national de **niveau 3** délivré par le Ministère en charge de l'Agriculture.

✓ Evaluation par UC (Unités Capitalisables), l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans

Objectifs de la formation

Réfléchir et faire évoluer son parcours professionnel pour devenir acteur de son projet professionnel.

Acquérir les compétences techniques et professionnelles pour intégrer une entreprise de maréchalerie, poursuivre ses études ou s'installer.

Modalités d'évaluation et de validation

Evaluations orales sous forme d'entretiens d'explicitations d'une situation vécue en entreprise

Objectifs évaluable :

- Réaliser le forgeage et la ferrure lors de travaux de maréchalerie
- Réaliser l'approche, la manipulation et la contention des équidés et réaliser l'entretien et le parage du pied lors d'interventions sur les équidés

Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des outils, des équipements, de l'atelier et assurer la gestion des stocks et le suivi commercial de l'activité pour un bon fonctionnement de l'atelier

L'UCARE (Initiation à la forge artistique) : Création d'un objet (sculpture, coutellerie artisanale...) en alliant forge et soudure

Contenu de la formation

Modalités pédagogiques :

Alternance des cours théoriques, pratiques et mise en situation professionnelle via les périodes en entreprise. Travail et analyse sur les exploitations d'apprentissage avec un accompagnement individualisé.

Modules professionnels :

- Acquérir les techniques élémentaires de maréchalerie
 - Réaliser des gestes d'approche, de manipulation et de contention du cheval
 - Entretenir et parer les pieds
 - S'approprier le fonctionnement de l'atelier
 - Communiquer et s'exprimer dans un cadre professionnel en anglais
 - Mobiliser les connaissances de base en communication, mathématiques, sciences, monde contemporain et informatique dans les situations de la vie professionnelle et sociale.
- Il est toutefois conseillé d'avoir un ordinateur portable.

Moyens techniques : Atelier de forge et aires de ferrage sur le lycée Rabelais à St Chély d'Apcher

Possibilités de valider un ou des blocs de compétences

Parcours modulable selon profil du candidat.

Rythme & durée de la formation

Formation sur 2 ans 3640 h au total par alternance de 840 h en centre (12 semaines) et 2800 h en entreprise (35 semaines) par an et 5 semaines de congés payés.

Formation en présentiel.

Période de la formation : de septembre à juin.

Rythme de l'alternance : 1 semaine en centre, 3 semaines en entreprise

Lieux de formation : Marvejols et sites adaptés selon les chantiers d'application. Déplacements à prévoir.

Conditions d'admission

- Avoir entre 16 et 29 ans (dérogation possible si moins de 16 ans ou plus de 29 ans)
- Avoir suivi les cours d'une classe de 3ème
- Avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage

Les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation.

Statuts & rémunération

Salarié(e) en formation et rémunération versée par le maître d'apprentissage. Salaire déterminé en fonction de l'âge et fixé pour chaque année de formation (de 27 à 100 % du SMIC). Droits aux congés payés et même couverture sociale que l'ensemble des salariés de l'entreprise.

En fonction de la convention collective, les conditions tarifaires sont fixées par l'OPCO dont dépend l'employeur.

Possibilité d'internat à la Canourgue pour les mineurs.

Adaptation de la formation possible et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap